

Compte – rendu de conseil d'école

Commune : Longperrier

Ecole : Maternelle Longperrier

Participants : (noms et qualités)

Mme ESTIVEAU	Inspectrice de l'éducation nationale
FAIDUTTI Cristelle	PE directrice
OUAILLE Aurélie	PE
ZARKA Corinne	PE
ARNOUX Elodie	PE
COULON Maxime	PE
Mr MOUTON	Maire de Longperrier
DELME Marie-Christine	Adjointe au maire chargée du scolaire
LE VAILLANT Christophe	Conseiller municipal
DE MARCH Charlotte	Représentante parents d'élèves
BETTAYEB Mohamed	Représentant parents d'élèves
LEQUERE François	Représentant parents d'élèves
MOIGNEU Carine	Représentante parents d'élèves
PARANG Jennifer	Représentante parents d'élèves
HILLAIREAU Marine	Représentante parents d'élèves

Cadre IEN :

Reçu le :

Signature

Absents excusés :

- Mme Le Roy Perrine, enseignante, Mr Chazarain, responsable périscolaire

Compte–rendu du 9 novembre 2023

1 VIE SCOLAIRE

Présentation des membres du conseil d'école

Chaque membre se présente

Bilan de la rentrée scolaire 2023

L'école compte actuellement 129. Forte augmentation en fin d'année scolaire et pendant les vacances, ce qui a conduit à l'ouverture d'une sixième classe. Les élèves sont répartis sur 6 classes comme suit

PS : 21 (Mme FAIDUTTI et Mr Noradin) PS :23 (Mme Le ROY et Mme Dubois) PS-MS :20 (Mme Arnoux) MS : 19 (Mr Coulon) MS-GS : 23 (Mme ZARKA) MS-GS : 23 (Mme OUDAILLE)

La directrice annonce qu'il y a déjà beaucoup de mouvements depuis la rentrée (radiations et inscriptions) qui s'équilibrent. Des élèves des nouvelles constructions s'inscrivent.

L'équipe se compose également de trois Atsems : Mme Norguet, Mme Messina et Mme Blondeau. Présence d'une AESH qui accompagne un enfant en situation de handicap. L'école est en attente d'une seconde.

La rentrée s'est bien déroulée malgré l'ouverture en urgence et les changements d'enseignants. Remerciements à la municipalité pour sa réactivité quant à l'aménagement de la sixième classe. Remerciements aux communes de Mauregard et d'Arnouville ayant répondu à l'appel de Mr le Maire pour le prêt de matériel.

La rentrée échelonnée des PS s'est également bien déroulée. Le projet sera reconduit l'année prochaine.

La nouvelle répartition des élèves et leur accompagnement dans leur nouvelle classe n'a concerné que la moyenne et la grande section. Elle a été réalisée par les enseignants pendant les heures de classe. Ils ont accompagné eux-mêmes leurs élèves dans leur nouvelle classe afin que cela soit le moins anxiogène possible.

Cette année, la directrice est déchargée le lundi et 1 mardi sur 3. Elle est remplacée par MR NORADIN. Mme LE ROY, travaillant à temps partiel cette année est remplacée le mardi par Mme DUBOIS.

Deux changements cette année par rapport à l'année précédente :

-Mme Baudet, Atsem, est partie à la retraite le 13 septembre. Nous avons donc 3 Atsem sur l'école pour les 6 classes.

-Présence de nombreux petits par rapport aux autres années 51. Les petits représentent une grande proportion des élèves : PS : 51 MS : 44 GS : 34

Une commande de lits a dû être réalisée en urgence pour augmenter la capacité de couchage au dortoir. Il a été également acheté 2 tables et d'une douzaine de chaises adaptées à la taille des petits. Remerciements à la mairie pour ces achats d'urgence.

Question des représentants de parents d'élèves : La 4^{ème} Atsem annoncée au conseil municipal sera-t-elle remplacée ?

Réponse de la municipalité :Mme Delmé annonce que l'Atsem ne sera pas remplacée. Il y aura une Atsem par classe de petite section

Les parents d'élèves demandent quels sont les arguments ? Cela reste compliqué pour les activités des classes, la propreté de tous les enfants. Ils évoquent d'autres communes qui ont plus d'Atsem et le fait qu'à Longperrier il y a cette année une classe en plus et une Atsem en moins.

Réponse de Mme l'Inspectrice :L'autonomie s'apprend. Ce sont des choix municipaux qui dépendent de leur budget.

Concernant l'ouverture de classe, Mme l'Inspectrice évoque que cette décision n'a pu être prise en juin et qu'elle l'a été en septembre. Elle explique qu'au niveau administratif, un délai d'une dizaine de jours est nécessaire entre la prise de décision et l'ouverture effective.

Les représentants de parents d'élèves réitèrent leur demande quant à l'embauche d'une Atsem en plus sur l'école.

Réponse de la municipalité : Réponse négative de la mairie

Question des représentants de parents d'élèves : Est-il envisageable de faire intervenir des parents pour différents ateliers dans les classes ?

Réponse de Mme l'Inspectrice : Oui en dehors des ateliers pâtisserie qui peuvent s'avérer dangereux pour la santé.

Mme l'Inspectrice revient sur le fait que le nombre d'Atsem est un choix de la commune et non de l'éducation nationale.

Question des représentants de parents d'élèves : Quel est le budget alloué pour la 6^{ème} classe ?

Réponse de la municipalité : 2000 euros comme pour les autres classes.

La directrice explique que ce budget est un budget de fonctionnement et qu'il ne concerne pas l'aménagement de la classe (tables...)

Demande de la directrice : L'argent restant de notre budget fonctionnement peut-il être utilisé pour commencer à aménager la classe ?

Réponse de la municipalité : La question va être posée à la comptable. La mairie reviendra vers l'école.

Elections des représentants de parents d'élèves

Les élections se sont déroulées le 13/10/2023. Elles se sont faites uniquement par correspondance.

Le taux de participation était de 50.22% contre 60.66% l'an passé.

223 inscrits : 112 votants / 16 bulletins blancs ou nuls. 96 exprimés (moins de bulletins nuls)

Vote au sein du conseil pour la reconduction du vote par correspondance pour l'année 2024-2025

Vote par correspondance voté à l'unanimité.

Règlement intérieur (vote-modifications- approbation)

Lecture de l'ancien règlement intérieur et des futures modifications

Le règlement est voté et validé à l'unanimité

Question des représentants de parents d'élèves : Qui donne les formulaires des PAI ?

Réponse de la directrice : l'école à la demande des parents

Mme l'Inspectrice évoque les raisons pour monter ce type de dossier

Projets d'école et activités

Le travail des classes cette année va renforcer le travail déjà réalisé autour du projet d'école à savoir l'amélioration de la compréhension, l'acquisition de vocabulaire et la résolution de problèmes.

Un thème commun à toutes les classes concernera le graphisme et l'écriture à travers les arts.

La directrice est en train de contacter l'association « Lire et faire lire » pour voir si un intervenant pourrait venir à l'école afin de lire des histoires aux enfants.

La journée des couleurs est étendue cette année à toutes les classes de l'école.

Le SIGIDURS interviendra pour les GS comme depuis plusieurs années afin de sensibiliser les enfants au tri des déchets.

L'école est inscrite comme depuis les deux dernières années au dispositif « Ecole et cinéma »

Les élèves se rendront à la salle des archers trois fois dans l'année pour y voir des courts métrages proposés par le cinéma itinérant. Les deux premières séances seront financées par la coopérative scolaire et la troisième par la municipalité.

Dates : 14/12/2023 pour toutes les classes. 04/04/2024 pour toutes les classes. 13/06/2024 pour les GS

Calendrier des dates à retenir sous réserve de changements ou du plan vigipirate

- 08/12 spectacle de Noël offert par la mairie. Compagnie PIXIS « le calendrier de l'avenant »
- 15/12 Marché de Noël

La mairie évoque le fait qu'il n'est pas possible d'organiser le marché de Noël avec le plan vigipirate. Mme l'inspectrice explique que si c'est dans une enceinte fermée et que les personnes sont contrôlées à l'entrée, cela ne pose pas de problèmes.

- 05/02 Photographe
- 09/02 le carnaval. Emission d'une hypothèse d'un défilé dans les rues de la commune. Cela semble impossible avec le plan vigipirate en place actuellement.
- Spectacle de printemps offert par la coopérative
- 25/05 kermesse et spectacle
- JUIN exposition d'arts visuels sur le thème de l'art et du graphisme qui réunit tous les travaux de l'année des élèves sur ce thème. A ce jour L'équipe pédagogique annonce qu'au regard des nombreuses heures de préparation que la mise en place suppose, elle ne sait si elle pourra être réalisée

Si elle a lieu, les futurs enfants de PS y seront conviés comme chaque année

- Fin juin, visite de l'école élémentaire pour les élèves de GS
- En fin d'année une sortie pour tous les élèves
- En juin, piscine pour les GS.

La directrice et l'Inspectrice expliquent le projet piscine qui ne concerne que les GS. C'est un stage massé, c'est-à-dire que les élèves de Grande Section iront à la piscine 2 fois par jour matin et après-midi pendant une semaine (les 4 jours d'école)

Question des représentants de parents d'élèves : Est-ce qu'un parent d'une autre classe peut accompagner s'il est disponible.

Réponse de Mme l'Inspectrice : Oui

La municipalité ajoute qu'une attestation de savoir nager est délivrée en CM2 et que l'apprentissage perdure au collège.

Le projet « petit déjeuner » proposé par l'éducation nationale et organisé en partenariat avec la mairie avait débuté à la dernière période de l'année scolaire précédente.

Il ne sera pour le moment pas remis en place.

-Les Atsems, moins nombreuses et avec une classe en plus à préparer le matin, n'auront pas le temps de tout préparer et de tout nettoyer ensuite

-Le temps du petit déjeuner empiétait trop largement sur les apprentissages et concernait peu d'enfants. Nous verrons dans l'année si ce projet pourra être renouvelé ou non.

Question des représentants de parents d'élèves : Serait-il possible de le faire une fois par semaine ou mois ?

Réponse de la directrice : Non les stocks périssables seraient difficilement gérables. Il y aurait trop de gâchis.

Organisation des APC

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) sont proposées aux élèves de moyenne et grande section uniquement. Elles peuvent concerner des difficultés rencontrées par certains élèves mais également des activités en lien avec le projet d'école.

Elles se déroulent le lundi et mardi matin de 8h05 à 8h35.

Les parents doivent donner leur accord et signer une autorisation.

Les enfants déjà présents au centre le matin sont récupérés directement par les enseignants.

La coopérative scolaire

L'école est affiliée à l'OCCE (office central de la coopération à l'école) pour la gestion de l'argent donné par les parents sous forme de dons.

C'est une participation non obligatoire. Cet argent vient s'ajouter au budget alloué par la mairie.

S'affilier à un coût. 2.08€ par adhérents (enseignants y compris). A cela s'ajoute une assurance obligatoire auprès de la Maif.

Depuis avril 2023, des frais bancaires se sont ajoutés pour la gestion des comptes alors que cela était gratuit jusqu'à présent. Des frais qui s'élèvent à 4.40€ par mois que l'école utilise ou non une carte bancaire (l'école n'en utilise pas).

A ce jour notre solde bancaire est de 2788.74€

La participation à la coopérative de cette année scolaire va être proposée cette semaine.

2 LA SECURITE A L'ECOLE

Renforcement Plan Vigipirate

Suite à l'assassinat de Mr Dominique Bernard, le plan Vigipirate a été réhaussé à son plus haut niveau. Nous devons actuellement contrôler les personnes qui se présentent dans les locaux. A voir si le marché de Noël pourra être maintenu.

Les grilles ont été replacées sur les places de stationnement ce qui déjà posait des problèmes de stationnement pour l'équipe pédagogique et les parents. Cela pose encore plus de problèmes car les ouvriers du chantier se garent sur le peu de places qui restent.

Demande de l'école : Ne serait-il pas possible de voir avec le responsable du chantier si leur personnel pourrait se garer sur le chantier ?

Réponse de la mairie : Le maire ira voir le responsable

Exercice incendie

Un premier exercice incendie s'est déroulé le 10 octobre 2023. Tout s'est bien passé. Les enfants, calmes, se sont rendus dans les zones d'évacuation en 1.37min

Deux autres exercices seront à prévoir (un où seuls les enseignants sont au courant et un dernier où personne ne l'est).

Exercice PPMS

L'exercice PPMS aura lieu prochainement, au plus tard début décembre. Le scénario sera donné par l'Education Nationale. Les parents d'élèves disponibles peuvent participer à cet exercice.

Cette année un deuxième exercice PPMS sera à réaliser en plus au cours de l'année (type de scénario décidé par l'équipe enseignante)

La mairie affirme qu'un contrôle des mallettes PPMS a été effectué

Les représentants de parents d'élèves demandent si les élèves arrivent à se cacher lors de ces exercices. Il est évoqué le manque de rideaux dans certaines classes. Mr le maire dit pouvoir récupérer des rideaux noirs via la commune du Mesnil Amelot.

Il faudra voir si ces derniers sont adaptables (classes ou salle de motricité)

Question des représentants de parents d'élèves Existe-t-il des soins d'urgence pour les enfants ?

Le samu est appelé et les parents dans la foulée.

Tous les enseignants de l'école vont recevoir une formation aux premiers secours cette année.

3 AFFAIRES RELATIVES A LA MAIRIE

Suivi des travaux

Remerciements à la municipalité et son équipe technique pour les travaux réalisés cet été.

Les équipes étaient disponibles pour remettre en place les classes avant la pré rentrée des enseignants et pour le remaniement des classes dès l'annonce de l'ouverture de la sixième classe

La nouvelle structure de jeux a été installée dans la cour de récréation.

La porte du hall a été remplacée.

Une liste de petits travaux d'entretien a été fourni à la mairie à la rentrée.

Vu la longueur de l'école et le nombre de classes en plus dans cette aile de l'école, la directrice avait fait la demande d'un réfrigérateur pour y stocker des poches de glace en cas de blessure. La directrice demande si la mairie a réussi à en trouver un.

Mme Delmé note la demande.

Organisation de la restauration scolaire

Depuis la création de la cantine sur la zone maternelle, les élèves vont directement à la cantine après la classe. Ce sont les Atsems qui les emmènent ou du personnel de la municipalité qui viennent les chercher dans les classes.

Après la cantine, les PS vont directement au dortoir. Seuls les moyens et les grands sortent en récréation en attendant le retour en classe à 13h15.

Question des représentants de parents d'élèves : Les parents se posent la question du manque d'encadrants le midi, des enfants ayant été rendus sales à 13h15.

Réponse de la municipalité : Il y a un encadrant par classe

Réponse de la directrice : La mise en place d'un placard dédié au service du midi sera à aborder (change et matériel de soins nécessaires) pour faciliter le travail des agents.

Question des représentants de parents d'élèves : Tous les repas sont-ils bien servis ? Y a-t-il assez de quantité ?

Réponse de la municipalité : Oui. La mairie est en train de lancer un appel d'offres concernant le changement de prestataire

Question des représentants de parents d'élèves : Avez-vous une date pour la commission des menus ?

Réponse de la municipalité : Mme Delmé affirme que tout le monde est convié. Personne n'est venu l'année dernière.

Question des représentants de parents d'élèves : Les nouveaux tarifs sont-ils ceux du prestataire en place ?

Réponse de la municipalité : Oui, les tarifs sont fonction du nombre de composants

Question des représentants de parents d'élèves : Combien de temps restent les enfants à table ?

Réponse de la municipalité : Ils restent le temps qu'ils mangent. Les maternelles sont à part et ne font pas les deux services comme les élémentaires.

Informations CLSH

Le centre prend en charge les enfants à partir de 7h00.

La directrice a demandé en début d'année si les animateurs pouvaient emmener les enfants directement dans les classes à 8h35 comme cela se faisait il y a quelques années.

Lors des APC, ce sont les enseignants qui vont chercher les élèves au centre. Les animateurs ont une liste afin de savoir quels sont les élèves concernés.

Question des représentants de parents d'élèves : Les enfants attendent-ils toujours dans le hall d'accueil ?

Réponse de la municipalité : Non c'est terminé

Les représentants de parents d'élèves demandent une date à laquelle la mairie et Mr Chazarain pourraient les recevoir. Mme Delmé évoque un rendez-vous fin novembre. L'horaire sera à convenir.

Il est évoqué lors du conseil un film non adapté aux enfants qui aurait été visionné pendant les vacances au CLSH

Question des représentants de parents d'élèves : Le chauffage at-il été remis ?

Réponse de la municipalité : Oui

Les enseignants interviennent pour signaler que cela ne chauffe que depuis l'après-midi. Que la directrice a envoyé des mails tous les jours depuis lundi et qu'il a fait froid depuis trois jours.

Réponse de la municipalité : Pendant les vacances tout fonctionnait correctement. La personne envoyée pour vérifier a dit que tout était en ordre.

Les parents seront prévenus dès le matin s'il fait froid dans les classes, afin que les enfants soient habillés en conséquence.

Mr le maire demande pour l'inauguration du nom de l'école.

L'équipe enseignante souhaite la repousser à l'année prochaine

Les représentants de parents d'élèves remettent à Mme Delmé une pétition concernant le non remplacement de la 4^{ème} Atsem et signée par près de 250 personnes.

La mairie affirme qu'il n'y aura pas d'Atsem en plus.

Les Atsem en poste ne seront remplacées qu'en cas de longue absence. La mairie évoque une problématique de recrutement vis-à-vis de l'embauche de personnel (cantine, ménage, centre...)

Clôture de la séance à 19h45